

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

7669

Société :

R. A. M

Retraite

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Ben mousa Jammal

Date de naissance :

6/13/1961

Adresse :

6, Rue ABOU ALAA ZAHR et du Hôpital
5ème étage APR 48

Tél. :

06 39 97 82 16

Total des frais engagés :

1981,60

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

28/11/2023

Nom et prénom du malade :

M. BEN MOUSA Jammal

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

PA

Affection longue durée ou chronique :

ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident prélever les causes et circonstances :

11 DEC 2023

AARIZA

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Casa

11/12/2023

Signature de l'adhérent(e) :

P

2

[Signature]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28.11.23	3 +		300,00	300,00 Professeur André A. B. Cardiologie Med. Abon - Casse
	2.2.23		100,00	100,00 Cardiologie

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Carrefour Pharmacie	30/11/23	681,60

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Carrefour Radiologie	29.11.23	3237	300,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de marquer la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				Montants des Soins
				Début d'Execution
				Fin d'Execution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553		
				Montants des Soins
				Date du devis
				Date de l'Execution
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur ALI EL MAKHLOUF
PROFESSEUR AGREGE
CABINET D EXPLORATION CARDIOVASCULAIRE
ADULTE ET PEDIATRIQUE

5 RUE MOHAMED ABDOU RESIDENCE LE PARC APPT N°2

CASABLANCA
Tél : 0522298155/59
Email : elmakhlouf@gmail.com

PER: 08/2027
LOT: 0036005
LASILIX 40MG
20CP SEC
P.P.V: 34DH60
6 118000 060468

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair benn al aouam roches
noires casablanca
INEXIUM
20 mg
Boite 14
840mg/50mp/21NRC P.P.V: 82,10 DH
6 118001 020591

Maphar
Bd Alkimia N° 6, QI.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Forxiga 10 mg cp pell b28
P.P.V: 419,00 DH
6 118001 185023

A CASABLANCA Le 30 novembre 2023

MR BENMOUSSA JAMAL (62 ans)

3460
LASILIX 40mg
1 CP MATIN ET SOIR SANS ARRET
5680
ALDACTONE 50mg
1/2 CP PAR JOUR SANS ARRET
5780
TORVA 10 mg
1CP PAR JOUR LE SOIR SANS ARRET
4110
FORXIGA 10mg
1 CP PAR JOUR 1H1/4 AVANT LE PRTIT DEJEUNER
8210
UPERIO 50mg
1 CP MATIN ET SOIR SANS ARRET
3130
INEXIUM 20mg
1 CP LE SOIR
ZYLORIC 200mg
1CP LE SOIR SANS ARRET

PETH
ALDACTONE 50 mg
P.P.V: 56,80 DH
6 118001 170029

LOT 231944
EXP 05 2027
PPV 31.30
CARREFOUR
PHARMACEUTIQUE SEKKAT
Dr. S. BENAISSI
Tél: 0522272689

681,60

2 jours 10jans

Docteur ALI EL MAKHLOUF

Dr. EL MAKHLOUF Ali
Professeur Agrégé Cardiologie
5, Rue Med. Abdouh - Casablanca
Tél: 0522298155/59 - 0522472689

EN CAS D'URGENCE APPELEZ LA CLINIQUE JERRADA
0522238181
DR EL MAKHLOUF 0661131483

10 L

LOT: 1117
PER: 05/25
PPQ: 57, 80 DH

ETLTOR01V01

Casablanca, le 28.11.2013 البيضاء في

Nom et Prénom : Mr BEN MOUSSA JAMAL

Examen du sang

- Créatinémie
- Urée sanguine
- Acide Urique
- Glycémie à jeun
- Cholestérol total, HDL, LDL
- Triglycérides
- SGOT - SGPT - G.T.
- Marqueurs hépatites B et C
- VS, NFS avec plaquettes
- CPK
- CPKmb
- Dosage de la vitamine D
- Ferritinémie

MF Pley

- ASLO
- Fibrinémie
- Taux de Prothrombine + INR
- Ionogramme sanguin
- P.S.A.
- T3 T4 TSHus
- Hb Glycosylée
- Troponine
- C.R.P
- Electrophorèse des protides
- Protidémie
- D-Dimères

desefi de la phu

Examen des urines

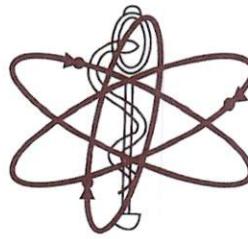
- Recherche de l'Albumine
- Microalbuminurie de 24 heures
- Cyto. Bac. des urines
- Ionogramme Urinaire



Dr. EL MAKHLOUF Ali
Professeur Agrégé Cardiologie
5, Rue Med. Abdou - Casa
Tél. : 0522.29.81.55 / 0522.47.26.89
Fax : 0522.22.62.97

Laboratoire Anoual

Laboratoire de Biologie Médicale
 Biologie Moléculaire
 Biologie Spécialisée
 Radio immuno-analyse
 Diagnostic Prénatal



لختير انوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
 Diplômé de l'Université Paris VII
 et de l'Institut Pasteur de Paris
 Biologiste Qualificien

FACTURE N° 2311290010

Mr Jamal BEN MOUSSA

Demande N° 2311290010

Date de l'examen : 29-11-2023

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PSAD	Prélèvement sang adulte	E25	E
	Calcium	B30	B
	Créatinine	B30	B
	CRP us	B100	B
	Potassium	B30	B
	NT-PRO-BNP	E600	E
	Protéines totales	B30	B
	Urée	B30	B
	Sodium	B30	B
	Chlore	B30	B
	TSHus	B30	B
	T4Libre	B200	B
	Ferritine	B200	B
	Acide Urique	B250	B
	Bicarbonates	B30	B
	Troponine	B40	B
	D-Dimères	B380	B
	LITHIUM	B350	B
		B70	B

Total des B : 1830

TOTAL DOSSIER : 3000 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois mille dirhams DH



Docteur ~~ABDEL~~ **MAKHOUF**
5 RUE MOHAMED ABDOU RESIDENCE LE PARC APPT N°2
CASABLANCA
PROFESSEUR AGREGE
CABINET D EXPLORATION CARDIOVASCULAIRE
ADULTE ET PEDIATRIQUE

Conclusion:

Insuffisance mitrale grade 1 central
Rétrécissement aortique valvulaire assez serré
Fuite aortique grade 1
Débit cardiaque normal
Oreillette gauche dilatée à 38.9cm^2
Oreillette droite dilatée à 20.3cm^2
Ventricule gauche dilaté
Fonction ventriculaire gauche altérée
Hypertrophie ventriculaire gauche nette prédominant sur le septum
→ Fraction d'éjection Simpson =39% en 3D
Hypokinésie septale nette
→ Absence d'hypertension artérielle pulmonaire. *Sous Diuret*
Pressions de remplissage élevées
Veine cave inférieure non dilatée

Coronarographie indiquée

Dr. EL MAKHOUF Ali
Professeur Agrégé Cardiologie
5, Rue Med. Abdouh - Casa
Tél: 05 22 29 91 55/59 - 05 22 47 26 89

Docteur ALIEL MAKHLOUF
5 RUE MOHAMED ABDOU RESIDENCE LE PARC APPT N°2
CASABLANCA
PROFESSEUR AGREGE
CABINET D EXPLORATION CARDIOVASCULAIRE
ADULTE ET PEDIATRIQUE

CASABLANCA, LE 28.11.2023

MR JAMAL BENMOUSSA

COMPTE RENDU ECHO-CŒUR

Dim.vgtd= 63
Dim.vgts= 50
Ep.ppvgtd= 9
Siv td= 19
Dim.racine ao= 40
Dim.og.= 53
Ouv.sigm.ao= 20

Commentaires:

Oreillette gauche dilatée à 38.9cm²
Oreillette droite dilatée à 20.3cm²
Ventricule gauche dilaté
Fonction ventriculaire gauche altérée
Hypertrophie ventriculaire gauche nette prédominant sur le septum
Fraction d'éjection Simpson =39% en 3D
Hypokinésie septale nette

Mitrale:

Insuffisance mitrale grade 1 central
Le rapport E/A>1 m/s avec l'onde E = 0.53m/s.

Aorte:

Sténose aortique sur valve épaissies et très remaniées
La surface aortique non indexée = 1.35 cm^2
Le gradient moyen =36mmHg
Le gradient maximum = 48mmHg
Fuite aortique grade 1

Tricuspidie:

Insuffisance tricuspidienne grade 1
La pression artérielle pulmonaire systolique calculée à partir
de l'IT est à 30 mmHg.

